

## Anthropologie et Sociétés



# Marie-Blanche TAHON, La famille désinstituée. Introduction à la sociologie de la famille. Sciences sociales No 21, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1995, 230 p.

Françoise-Romaine Ouellette

La nature culturelle

Volume 20, numéro 3, 1996

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/015440ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/015440ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Ouellette, F.-R. (1996). Compte rendu de [Marie-Blanche TAHON, La famille désinstituée. Introduction à la sociologie de la famille. Sciences sociales No 21, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1995, 230 p.] *Anthropologie et Sociétés*, 20(3), 137–139. <https://doi.org/10.7202/015440ar>

la parenté spirituelle n'a aucun rapport avec parrain et marraine ou filleul et filleule; un homme et une femme sont délégués pour marquer, dès le début de la vie, le chemin à parcourir : passer de la consanguinité au corps spirituel et hiérarchiser les instances. Qu'il y ait des empêchements de mariage n'a de sens que pour éviter la confusion des places et des niveaux en assurant que la parenté spirituelle n'est pas réductible aux alliances et aux naissances par la chair. Opération en deux temps. Que le parrainage offre en plus protection, faveurs et cadeaux, qu'il soit imbriqué dans des systèmes d'entraide de toutes saveurs, il ne s'agit que des effets secondaires (du point de vue de la parenté spirituelle) de l'inévitable coprésence de toutes les dimensions sociales dans lesquelles sont inscrits les humains.

Les travaux publiés dans cet ouvrage font beaucoup pour nous convaincre de l'importance sociale de la parenté spirituelle. Celle-ci illustre de façon privilégiée comment une production, pourtant purement symbolique, peut travailler des rapports sociaux qui la précèdent et les signifier, les orienter, les interpréter et même les juger. La mise en place de rapports sociaux inédits, directement inspirés par la logique du raisonnement spirituel et greffés sur d'autres rapports sociaux de parenté, illustre la coprésence de logiques sociales diversifiées dont les rencontres révèlent les limites respectives.

Yvan Simonis  
Département d'anthropologie  
Université Laval  
Sainte-Foy  
Québec G1K 7P4

---

Marie-Blanche TAHON, *La famille désinstitutionnée. Introduction à la sociologie de la famille*. Sciences sociales N° 21, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1995, 230 p.

Ce livre d'introduction à la sociologie de la famille réussit une synthèse intelligente et bien documentée permettant de saisir les transformations récentes de l'institution familiale. L'auteure y poursuit une réflexion originale sur la construction sociale de la maternité, tenant compte de la liberté qu'ont maintenant les femmes de contrôler leur propre fécondité. Elle y discerne une condition déterminante de leur accès à la plénitude des droits civils et civiques et une dissociation enfin aboutie de la « femme » et de la « mère » dont il convient maintenant de rechercher les effets socio-juridiques et symboliques. Ce thème qui parcourt l'ensemble du livre soulève, bien sûr, celui de la paternité et de ses remises en question. Le chapitre d'introduction a la qualité de bien situer l'orientation de l'auteure qui s'intéresse aux montages institutionnels de la filiation. L'influence de Pierre Legendre est clairement perceptible. Tahon s'en dégage en remettant en question, à partir de la femme, la construction de la maternité, mais ne nous indique pas quelle lecture elle en fait, ni jusqu'à quel point elle s'en démarque.

L'ouvrage comporte deux parties. La première clarifie les notions d'alliance et de filiation et situe nos structures familiales actuelles en perspective

comparative et historique. Elle met ensuite en évidence, dans un chapitre centré sur le père romain et sur le mariage dans l'Occident chrétien jusqu'à nos jours, les pouvoirs instituants qui déterminent la constitution de la famille et l'établissement de la filiation. Un troisième chapitre souligne les principaux apports de la sociologie de la famille depuis Durkheim jusqu'aux analyses féministes des rapports sociaux de sexe et de la transformation du rôle des femmes dans la société. Les travaux sociologiques récents qui mettent surtout en évidence la subjectivité des acteurs et la construction de soi dans le cadre des interactions au sein de la famille ne sont pas discutés sous l'angle de l'évolution des théories sociologiques. Par contre, leurs apports se retrouvent dans la deuxième partie, axée sur la compréhension de la famille des années 1990.

Cette deuxième partie comporte sept chapitres. Tenant compte du processus d'individuation dont témoigne la diversité des configurations familiales, l'auteure s'attache à cerner les statuts respectifs de leurs membres. Elle considère non seulement la matérialité de leur situation et l'évolution des comportements conjugaux, mais aussi les composantes symboliques des rapports père-mère-enfant et l'inscription de chacun dans l'ordre généalogique. Elle discute, en particulier, de l'ébranlement de l'alliance comme fondement de la filiation depuis la hausse des divorces, des unions libres et des recompositions familiales. Cette remise en question de l'institution comporte des aspects paradoxaux. Ainsi, par exemple, les conjoints en union libre revendiquent maintenant l'accès aux mêmes avantages que les conjoints mariés, ce qui tend à aligner l'union consensuelle sur le mariage. De plus, les lois assurent l'égalité de tous les enfants, peu importe qu'ils soient nés ou pas dans le cadre du mariage, de sorte que se trouve renforcé le principe cognatique de filiation qui inscrit chaque enfant dans la lignée de ses deux parents.

Au chapitre sur le divorce, l'importance accordée au maintien des liens entre un enfant et ses deux parents après la rupture de leur union est présentée comme une manière d'imposer la pérennité de la filiation biologique et, de ce fait, comme une remise en question du caractère social de la parentalité. Or, cette filiation qualifiée de « biologique » est d'abord un construit social, ce que l'argumentation tend à occulter au bénéfice d'une construction de la filiation fondée sur des critères affectifs ou matériels. À propos des transformations de la paternité et du rôle des pères, le souci de faire coexister harmonieusement le père et le beau-père dans les cas de recomposition familiale est aussi envisagé comme un indice de biologisation de la paternité, plutôt que comme l'indice d'une prise de distance par rapport à l'idée d'exclusivité dans l'établissement des filiations. Il aurait été utile de s'appuyer sur l'anthropologie pour aborder ces questions, en se rappelant que les structures de parenté en Occident n'ont jamais été totalement soumises ni à un principe juridique d'exclusivité de la filiation, ni à la valorisation des liens biologiques, ni d'ailleurs à la prédominance de la lignée paternelle. Cet éclairage aurait permis de faire une lecture plus nuancée des pratiques actuelles de parenté qui relancent les idéaux d'électivité des liens et la reconnaissance d'affiliations multiples.

Le chapitre sur les familles « gynéparentales » (structurées autour d'une femme dont on présume qu'elle a choisi d'être mère) condense l'ensemble des pré-occupations qui traversent le livre. L'auteure y explicite le déplacement qui s'est

effectué de la « mère » à la « femme » et nous aide à saisir comment « la maternité est une institution construite, à un moment donné, dans une société donnée, de manière telle que puisse s'édifier une construction de la paternité qui renvoie, au moins partiellement mais sans doute largement, à l'élaboration (spécifique à cette société à ce moment) de la citoyenneté politique » (p. 154).

Le terme « famille » veut parfois dire une unité résidentielle et, parfois, un couple parental et ses enfants qui n'habitent pas nécessairement tous ensemble. L'auteure elle-même souligne cette ambiguïté, tout en utilisant le terme « famille » surtout pour désigner une forme résidentielle, particulièrement lorsqu'elle propose la notion de « famille gynéparentale ». Ne serait-il pas utile, dans un tel effort de clarification sociologique, d'appeler « foyers » les unités familiales de résidence et de laisser au mot « famille » un sens plus polysémique ? La notion de résidence mériterait d'ailleurs d'être approfondie pour poursuivre l'analyse, car elle est souvent une clé maîtresse pour comprendre les formes concrètes de l'articulation entre alliance et filiation.

Les interrogations qui parcourent ce livre sont présentées de manière tout à fait limpide et accessible. Pourtant, elles sont complexes et l'auteure se garde bien de livrer des réponses hâtives. En ce sens, cet ouvrage sera à la fois utile à l'enseignement et à la réflexion plus théorique. Bien sûr, certaines facettes de l'institution familiale sont laissées dans l'ombre. Je pense, par exemple, à l'impact des approches volontaristes sur le statut de filiation des enfants et à la manière dont la structuration réflexive des identités personnelles affecte les représentations de la parentalité et de la différence des sexes. Certains identifieront d'autres aspects à développer, à compléter, en fonction de leurs points de vue particuliers. Ils rejoindront ainsi le projet de ce livre qui vient rendre compte « du travail de la recherche, de la recherche en travail » (p. 216).

Françoise-Romaine Ouellette  
INRS-Culture et société  
306, Place d'Youville B-10  
Montréal  
Québec H2Y 2B6

---

Jean COPANS, *Introduction à l'ethnologie et à l'anthropologie*. Paris, Nathan, 1996, 128 p.

Trente ans exactement après la petite *Histoire de l'anthropologie* de Paul Mercier (1966), l'anthropologue français Jean Copans, lui aussi africaniste, fait le point sur l'évolution de la discipline dans un excellent manuel de la Collection 128, « conçue en priorité pour les étudiants du premier cycle universitaire ».

Réussir en si peu de pages à synthétiser plus de deux siècles d'histoire et à départager l'apport respectif des trois grandes traditions britannique, française et américaine tenait de la gageure. Non seulement l'auteur relève admirablement ce défi, mais il parvient également, quoique élevé au sérail du « dynamisme » de